

Compte rendu du CDEN du 26 novembre 2025

La FNEC est intervenue au sujet du salon de la défense qui s'est tenu à Evreux le 17 novembre et à Pont-Audemer le 18 novembre.

Les représentants des parents d'élèves, du conseil départemental et la DASEN ont expliqué qu'en aucun cas ces journées n'étaient faites pour faire manipuler des armes aux élèves et ce genre de manifestation avait lieu les années précédentes.

La FNEC FP FO a expliqué que ce type d'organisation avait pris une autre ampleur. Comme syndicat fédéré et confédéré, les adhérents des syndicats de l'Union départementale FO de l'Eure se sont adressés à nous car ils étaient scandalisés que les enseignants conduisent leurs enfants dans un dispositif qui les amenaient à manipuler des armes de guerre et des armes de poing.

La ADSEN a déclaré que l'inspection académique n'était pas organisatrice, mais la FNEC a rappelé que l'académie de Normandie est partenaire de ces salons de la défense et que la responsabilité de l'Etat et de l'Education nationale est entière.

Les enseignants sont révulsés du fait qu'on les a utilisés pour accompagner les élèves pour une telle opération. Les élèves nous font confiance, si on les accompagne dans une sortie de ce type, les élèves pensent qu'on la cautionne. Il faut avoir un débat là-dessus, car ce n'est pas la conception qu'ont les enseignants de leur métier. Ça a choqué des élèves et leurs parents. De plus, les parents n'étaient pas informés du contenu de cette sortie. La fédération FO de l'enseignement est totalement opposée à ce dispositif d'autant plus que c'est fait au dépend des heures de cours. Que le salon soit ouvert, hors temps scolaire c'est de la responsabilité des parents d'y conduire leur enfant, mais que ce soit l'Education nationale qui supprime des cours pour cela, pas question !

Mme la DASEN a objecté qu'elle n'avait pas demandé pas aux chefs d'établissement de l'organiser, ils ont juste été informés. « On est dans l'autonomie des EPLE. On a informé du salon, point à la ligne. »

La FNECFPFO27 a demandé qui a financé la sortie. Pas de réponse ...

Vœu FO

Les représentants des personnels au CDEN de l'Eure, réuni le mercredi 26 novembre 2025, rappellent que la mission de l'Ecole et de ses personnels est d'instruire les élèves et de transmettre des connaissances et non de les préparer à porter des armes.

Pour : 14 ; Contre : 1 ; Abstention : 5

Les fédérations de parents, les syndicats et une conseillère départementale votent pour le vœu FO

Inclusion scolaire des élèves en situation de handicap

La FNEC FP FO27 a dénoncé le fait qu'il n'y a pas assez de place pour accueillir les élèves qui sont en attente d'une place en IME ou en ITEP et qui ont besoin d'aide spécialisée. FO demande que l'ARS, le CD27, la préfecture, la DSSEN se mettent autour de la table pour mettre en place un plan d'urgence. On demande que l'argent soit affecté à la création de structure, avec les professionnels et ça suppose le recrutement de personnels. Il faut que tout le monde se mette autour de la table pour que ça avance.

Selon la Dasen, ce sont les associations qui choisissent d'entrer ou pas dans cette logique. Quand l'ARS finance un établissement spécialisé, il y a tout ce qui va avec. L'argent est là. Il y a 50 millions sur la table.

FO : Le problème c'est l'affectation et le montage des projets, c'est fait par l'ARS. L'ARS demande qu'il n'y ait plus d'enseignant dans les ESMS. Lors du CDEN du 15 mai, vous avez dit qu'il y a eu un transfert de classe. Les millions d'euros, ce n'est peut-être pas pour le transfert mais ils ne sont pas affectés sur des projets pédagogiques. Nous on demande des enseignants spécialisés.

La Dasen : je ne comprends pas votre intervention, les 50 millions qui sont financés sont pour créer des places supplémentaires qui seront financées par l'ARS. Les enseignants spécialisés sont financés au prorata des élèves accueillis. Moi aussi je demande la possibilité d'accueillir d'avantage d'élèves dans les structures.

FO : est-ce que vous garantissez le fait que les appels d'offres comportent la création d'emplois d'enseignants spécialisés ?

Mme la Dasen : ce n'est pas moi qui fait les appels d'offre, ce n'est pas mon argent, adressez-vous à l'ARS. Je ne m'engagerai à rien, je ne suis pas responsable directement. Cela a commencé depuis 3 ans. Je ne suis pas maître d'œuvre.

FO : on demande une politique volontariste. L'état a une responsabilité envers ces enfants. Ce n'est pas une question que des associations, il faut que tout le monde se mette autour de la table, surtout s'il y a l'argent. Notre demande c'est que l'argent aille au bon endroit.

Vœu 1

Les représentants des personnels au CDEN de l'Eure, réuni le mercredi 26 novembre 2025, demandent la budgétisation des 15 millions d'euros nécessaires à la mise en place d'un plan d'urgence pour garantir le maintien et la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux afin de répondre aux 400 élèves eurois en attente d'une place.

Pour :14 ; Contre :0 ; Abstention : 6

Bilan de rentrée 1^{er} degré

Contexte démographique national et académique. La baisse démographique va continuer pendant nombre d'années.

Effectifs dans le 1^{er} degré nationalement :

6.15 millions d'élèves

-1.7 % au niveau national

-1,7 au niveau académique

-2 % dans l'Eure.

La perte des pré-élémentaires est de -05 % alors que -1.8 (national) et -1 (académique). On espère que ça va se tasser. On a du mal à analyser. On ne sait pas où ils vont.

Sur 10 ans, une perte de plus de 10 mille élèves. Le constat confirme nos prévisions à quelques élèves près nous avions le chiffre juste.

Sur l'évolution démographique et le nombre d'emplois, c'est assez marquant.
-9724 élèves / +84 emplois.

Nous gardons davantage d'emplois que nous devrions...

Le taux d'encadrement est favorable. Évolution du P/E depuis 2016 ; on est au-dessus du national (de 0,2pts) ce qui ne peut que nous réjouir

Evolution du E/C avec ULIS, en 2016= 23,04 ; en 2025 = 20,31. Autrement dit en l'espace de 10 ans, les classes se sont vues réduire en moyenne de 3 enfants.

Taux d'encadrement dans les écoles publiques de l'Eure.

Le E/C hors éducation prioritaire Eure à 20,31.

En EP, l'E/C est de 15,9.

Au global, il est aujourd'hui de 21 (23,2 en 2016).

Sur le dédoublement, l'Eure fait partie des premiers départements... 3 ans que ça se fait. Presque mis en place à 100 %.

Hors éducation prioritaire, les classes ne devaient pas avoir un effectif >24 ; particulièrement CPE/CE1. Nous avons du mal car organisation du territoire. Problème inhérent à la structuration même des écoles.

Évolution du réseau d'écoles : le nombre d'écoles de 1 à 3 classes est assez important. Un réseau d'écoles construit les dernières années qui était très performant. Ce réseau doit aujourd'hui être retravaillé avec les élus. Nous avons eu l'accord des élus ces dernières années pour fermer des sites, avec des regroupements d'écoles de façon assez pertinente, et des constructions.

Pas de grande révolution mais des projets qui avancent. La Dasen remercie les élus. Les écoles de 1 à 3 classes, on est passé de 211 à 174. Correspond bien à la structuration du territoire + baisse démographique.

FSU :

Approche très quantitative. Mais les enseignants sont confrontés à des difficultés sociales + difficultés scolaires + les problématiques liées à l'inclusion scolaire. La baisse d'effectif est ressentie dans les écoles mais il est nécessaire de modérer votre présentation car ce qu'on demande aux élèves change. Notre métier change et la population accueillie change. Le retour des personnels c'est que la difficulté ne s'amoindrit pas et qu'on est vraiment en difficulté. La baisse d'effectif est importante pour amener la réussite de nos élèves mais face aux difficultés rencontrées, on souhaite que la baisse démographique puisse permettre d'améliorer nos conditions d'exercice.

FO : on regrette la date tardive de ce CDEN. On fait le bilan de la rentrée au moment où vous êtes en train de préparer la suivante. On sait que vous avez maintenu des effectifs et classes, et que vous nous avez dit l'an dernier que vous auriez pu fermer davantage de classes et l'on vous en remercie. Mais ce que l'on voudrait c'est que cette baisse démographique soit une opportunité pour accueillir les élèves dans de meilleures conditions. Nous demandons que cette logique de baisse d'effectif par classe soit la règle pour la préparation de la rentrée prochaine.

Dasen : On n'a pas appliqué la baisse démographique et tant mieux, ça va dans le bon sens, mais je ne suis pas à l'Assemblée nationale. J'espère qu'on pourra tenir notre tendance qualitative encore. On est au mois de novembre, on a le constat et la baisse continue. Il va falloir rendre des postes, c'est inévitable. La facture de la baisse démographique on ne l'a toujours pas payée dans le 1^{er} degré et c'est tant mieux, mais à un moment donné il va falloir la payer. Mais pour moi c'est trop tôt pour vous répondre car je n'ai pas d'informations sur le budget de l'Etat.

FSU : on est face à une population qui a de grands besoins, plus qu'ailleurs ; de nombreux indicateurs le montrent. On pense que la population de l'Eure a besoin de plus. C'est un élément à prendre en compte.

UnSA : On constate une baisse d'effectif, vous dites qu'elle va continuer. Le ministre estime que 21 par classe c'est un objectif, on y est déjà. Pour revenir sur la qualité, il n'y a pas que les enseignants, les AESH, l'ensemble des personnels qui font aussi la qualité. Les résultats comparatifs qualitatifs de l'Eure ne sont pas dans les tableaux aujourd'hui. Ce sont juste des nombres d'enfants par classe. Cela ne donne pas une image complète de ce qui se passe dans les classes. On dénombre 300 fiches RSST. Il y a besoin d'accompagnants et besoin de voir la classe comme une entité plus grande que comme juste un nombre d'élèves par classe.

Dasen : je parle de ce qui est de la compétence du CDEN. Les autres chiffres vous les avez eus ailleurs. Moi je me résume à la compétence de ce qui est du ressort du CDEN. Je vous rappelle que le CDEN n'a pas vocation à tout traiter mais pour autant on essaiera autant que de possible de répondre à vos questions. Sachant que le qualitatif est plus compliqué à mesurer, que le quantitatif je vous l'ai donné avant. On est un des départements de Normandie à avoir un E/C aussi bas. Ce n'est pas le cas du Calvados.

FO : il ne faut pas perdre vue que la rentrée s'est faite avec des classes chargées voire très chargées à certains endroits, des regroupements difficiles à gérer.

Moncada : c'est le principe d'une moyenne, ça veut dire qu'il y a aussi des classes à 15 élèves.

FO : la baisse des effectifs est aussi une réponse à la question de l'inclusion.

Dasen : je vous renvoie aux 81 emplois qu'on a gardés et pas rendus. On aurait pas eu la baisse démographique on n'aurait pas eu les 81 emplois. On profite de la baisse démographique pour diminuer le nombre d'élèves par classe.

Élu : la perte d'élèves c'est aussi moins d'habitants pour les communes, donc moins de dotation et donc c'est un coût supplémentaire pour les communes. D'autant plus que ces dernières années on a accueilli avec plaisir des dispositifs ULIS et on augmente l'effort pour les communes.

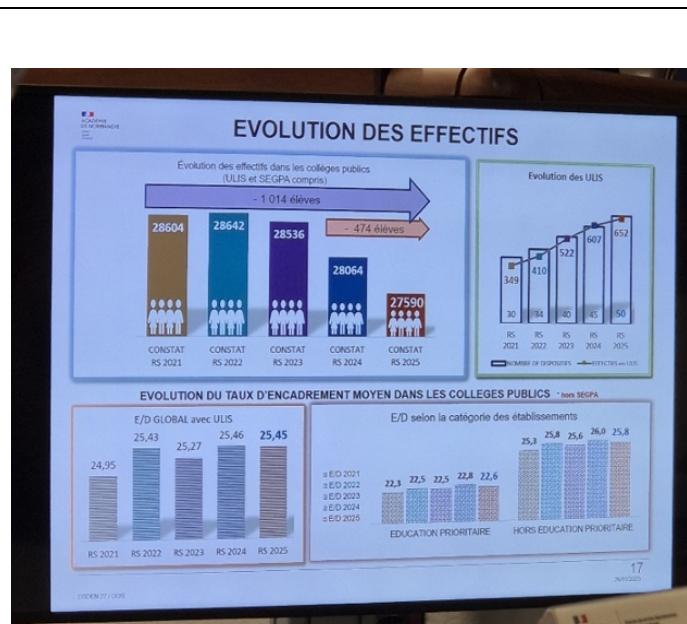
Dasen : on a abondé la brigade de remplacement et créé des dispositifs type ULIS. On a réduit E/C et on a été dans attendus et pris aucun retard sur les dispositifs.

Bilan de rentrée 2025 dans le 2nd degré

Dasen : En 5 ans on a perdu près de 1000 élèves dont 474 depuis la rentrée scolaire 2024. Nous aurons atteint 1 ULIS / collège à la rentrée prochaine.

Nous avons fait une répartition liée à la structure des établissements et il n'y a pas eu de perte notable.

Les moyens sont délégués de mars à septembre.



MOYENS DÉLÉGUÉS DE MARS À SEPTEMBRE 2025				
Moyens	Heures			
Ajustement des structures 8 ouvertures et 4 fermetures de divisions	+ 96,20 H			
Moyens complémentaires LV / groupes / FCA	+ 15,80 H			
Ouverture 5 ULIS	+ 105,00 H			
Ajustement des heures statutaires	+ 209,50 H			
Complément UPE2A	+ 24,00 H			

EVOLUTION DES MOYENS ET DES STRUCTURES				
EFFECTIFS ET STRUCTURES	RS 2022	RS 2023	RS 2024	RS 2025
PREDICTIONS EFFECTIFS 6e à 3e + ULIS	27598	27755	27196	26781
NOMBRE DE DIVISIONS FINANCIÈRE 6e à 3e	1087	1089	1065	1047
E/D prévisionnel avec ULIS	25,4	25,5	25,5	25,6
CONSTAT EFFECTIFS 6e à 3e + ULIS	27754	27666	27243	26762
NOMBRE DE DIVISIONS CONSTATÉE 6e à 3e	1093	1095	1070	1052
E/D constaté avec ULIS	25,43	25,27	25,46	25,45

MOYENS DEPARTEMENTAUX	RS 2022	RS 2023	RS 2024	RS 2025
HP	33050,6	32987	32713	32110
HSA	3395,2	3379	3230	3230
% RSA	9,31%	9,29%	8,99%	9,14%
ENVELOPPE TOTALE DHG	36445,8	36366	35943	35340
Variation DHG / année N-1	-365,7	-79,8	-423	-603
H/E collège hors structures	1,19	1,19	1,20	
IMP	577,25	577,25	561,50	550,00
PACTE en unités	/	2049	1225	1035

OUVERTURE DE 5 ULIS : collèges André Maurois de La Saussaye / Simone Signoret du Val d'Halley / Les Fougeres de Louviers / La Côte des deux amants de Romilly-sur-Andelle / le Roumois de Routot

18h20 le préfet arrive.

FO : la baisse démographique est aussi dans le 2nd degré une occasion d'améliorer les conditions de travail. C'est une difficulté pour travailler, étant donné que la réforme du choc des savoirs a diminué les moyens pour les dédoublements. Notamment en 4^e et en 3^e en sciences. Notre inquiétude c'est que, vu la non mise en œuvre du choc des savoirs (ce dont on se réjouit), on ne veut pas que les moyens supprimés ne soient pas rétablis. On ne veut pas que dans l'opération vous fassiez disparaître les moyens de 6e/5e. On craint un tour de passe-passe. Ce n'est pas une nouveauté. Les dispositifs imposés à chaque réforme sont voués à disparaître pour réduire à chaque fois les moyens. Ça a commencé en 1995 avec la réforme Bayrou des collèges, pour à la fin abaisser les horaires d'enseignement aux horaires planchers. On connaît la technique et on n'en veut pas. On veut le rétablissement des moyens supprimés en 4^e et en 3^e.

474 élèves en moins, c'est 8 par collège, soit 2 par niveau, ce n'est pas un effondrement. Les ajustements dans la plupart des établissements se font malheureusement en heures supplémentaires. Vous demandez tardivement aux collèges de prendre en charge ces ajustements, et on demande aux collègues de prendre une classe en plus... Le fait d'avoir imposé de soumettre les DHG au mois de juin, et d'ajuster au dernier moment, cela devient

très compliqué dans les collèges car les équipes doivent se réunir 1 fois, 2 fois, 3 fois pour les répartitions de service et parfois à la rentrée les collègues constatent que la DHG et la répartition prévue par les équipes n'ont plus rien à voir avec ce qui a été discuté. Ce n'est pas une science exacte et les populations sont très mobiles dans l'Eure, mais ce qu'on demande c'est qu'au mois de juin, il y ait un CSA d'ajustement. Pour qu'on puisse vous présenter les demandes des personnels et que vous présentiez les ajustements. Cela évite de nouvelles audiences en urgence en fin d'année. Vos services ont beaucoup de travail. On les remercie de nous recevoir. Ce CSA serait utile car on peut vous transmettre des demandes et les situations dont ne disposent pas forcément vos services.

FSU : On l'a déjà dit dans notre déclaration, l'impression qu'on a toujours c'est qu'on va financer en faveur du 1^{er} degré et en défaveur du 2d degré. C'était peut-être l'inverse avant. On note quand même objectivement une augmentation globale de nos effectifs. Comme on l'a dit dans notre déclaration, la baisse de notre démographie devrait être une aubaine. Dans nos classes dans nos collèges ça pourrait permettre de faire réussir nos élèves dignement. On sait très bien que ce n'est pas le cas. On se félicite de l'ouverture des ULIS on ne dit pas que l'organisation du bilan de rentrée est négatif. On voit bien que nos effectifs augmentent et les difficultés de nos collègues augmentent. Nous on a des enseignants qui sont moins isolés que dans le 1^{er} degré mais les difficultés s'accroissent.

Dasen : l'E/D n'augmente pas. Je vous rejoins, la baisse démographique n'a pas d'impact. Et donc vous n'avez pas le prix de la baisse démographique. En 2022 la rectrice a revu le calibrage.

FO : l'implantation des ULIS dans tous les collèges ça a une incidence sur les infirmières. Le rectorat prévoit de ne verser la NBI handicap qu'aux infirmières qui travaillent dans un collège qui compte au moins 10 élèves en ULIS. C'est absurde puisque tous les élèves en situation de handicap ne sont pas dans l'ULIS du collège et que tous les collèges auront une ULIS. Nous demandons l'automaticité du versement à toutes les infirmières de la NBI handicap.

Dasen : les élèves on les compte deux fois, on les finance en ULIS et aussi sur leur niveau.

FO : Certes, mais au moment où ça a été mis en place, on a vu l'effet sur la structure départementale : le nombre de divisions a baissé brutalement. C'est ainsi que vous avez financé les ULIS. Sur la dernière carte scolaire, 25 fermetures de postes dans les collèges de l'Eure. On n'avait pas eu autant de suppression de postes depuis la fermeture du collège Neruda.

FO :

concernant les ULIS, le nombre d'élèves accueillis en ULIS ne cesse d'augmenter, le seuil à 10 a été dépassé et on est sur des ULIS à 14 maintenant. Le coût reste le même mais la qualité laisse à désirer car le nombre d'élèves augmente. Dans les classes à 30 c'est très compliqué d'inclure les ULIS, il n'y a pas suffisamment de prise en compte de la difficulté de l'inclusion, et pas que dans les ULIS. Le sentiment des collègues est celui de mission impossible. Toutes les classes ne sont pas à 30, mais à Mesnil en Ouche, on en a alors que c'est un petit collège rural. C'est extrêmement difficile, les seuils sont devenus des repères.

DETAIL DES MOYENS AJUSTÉS DE MARS À SEPTEMBRE 2025			
COLLEGES	HP	HSA	OBSERVATIONS
BEAUMONT LE ROGER	3	1	H statutaires / Mare Nostrum
BERNAY CURIE	3		H statutaires
BEUZEVILLE	17,4	8,6	Ajust structure
BOURG ACHARD	12,5	15,5	Ajust structure / H statutaires
BOURNEVILLE STE CROIX	8	18	Ajust structure
BRIONNE	6,5	16,5	Ajust structure / H statutaires
CONCHES EN OUCHE	-14,5	-11,5	Ajust structure
EVREUX DUNANT	13,5	12,5	Ajust structure
EVREUX NAVARRE	18		UPE2A
EVREUX ROSTAND	6	9	Groupes Français / Maths
EZY SUR EURE		3	H statutaires
GAILLON		3	H statutaires
GIVORS PICASSO	-6,5	-12	Ajust structure / UPE2A
LA SAUSSAYE	21		ULIS
LE VAL D'HAYEZ	21		ULIS
LES ANDELYS R. GAUDIEAU		-3	H statutaires
LOUVERS LIPINSKA	-10	-16	Ajust structure
LOUVERS LES FOUGERES	6,5	-16	ULIS / Ajust structure / H statutaires
MONFORT SUR RISLE	10	16	Ajust structure

COLLEGES	HP	HSA	OBSERVATION
NONANCOURT	17,6	8,4	Ajust structure
PACY SUR EURE		1	H statutaire
POINT DE L'ARCHE	4		H statutaires
POINT AUDEMER		1	H statutaire
ROMILLY / ANDELLE	21	1	ULIS / H statutaire
ROUTOT	21		ULIS
RUGLES	2		H statutaires
SAINTE MARCEL	9,7	9,9	Ajust structure / H stat
THIBERVILLE	1,6		LV
VERNON LEMAITRE	3		UPE2A
VERNON CERVANTES	-3		UPE2A

Heures statutaires pour services partagés	20,26	102,75	
Heures de décharges	76,5		
TOTAL MOYENS COMPLEMENTAIRES	287,85	182,65	

UPE2A : unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants - UPE2A NSA : unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants non scolarisés antérieurement
 ULIS : unité locale pour l'inclusion scolaire
 LV : langues vivantes

20
26/11/2025

DSBEN 27 / DOS

La dotation générale de fonctionnement

Mme Gauthier du CD27 : la DGF est de la compétence du département. On assure le fonctionnement courant des collèges.

La trajectoire baissière s'est vraiment engagée donc forcément la DGF diminue.

On a aussi une diminution des dotations de viabilisation en raison d'un nouveau marché de fourniture d'électricité. La baisse aurait dû être beaucoup plus importante, on ne l'a pas fait. Mais normalement la baisse sera beaucoup plus forte que celle préconisée. La DGF est toujours en part élève et part fonctionnement courant. Il n'y a pas eu d'écrêtement cette année (305 000 euros l'an passé).

DGF 2026 – CDEN

Les fondamentaux

Code de l'éducation

Les compétences de la collectivité départementale relèvent de l'article L213-2 du Code de l'éducation :

"Le Département a la charge des collèges publics. Il en assure la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement. [...]"

Le Département assure l'accueil, la restauration, l'hébergement ainsi que l'entretien général et technique, à l'exception des missions d'encadrement et de surveillance des élèves, dans les collèges dont il a la charge."

Objectif DGF

Assurer le fonctionnement courant

Utilisation de la DGF

Opérations de fonctionnement et de maintenance de premier niveau
Paiement des fluides
Contrats obligatoires
Autres dépenses courantes

DGF 2026 – CDEN

Les fondamentaux

Code de l'éducation

Les compétences de la collectivité départementale relèvent de l'article L213-2 du Code de l'éducation :

"Le Département a la charge des collèges publics. Il en assure la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement. [...]"

Le Département assure l'accueil, la restauration, l'hébergement ainsi que l'entretien général et technique, à l'exception des missions d'encadrement et de surveillance des élèves, dans les collèges dont il a la charge."

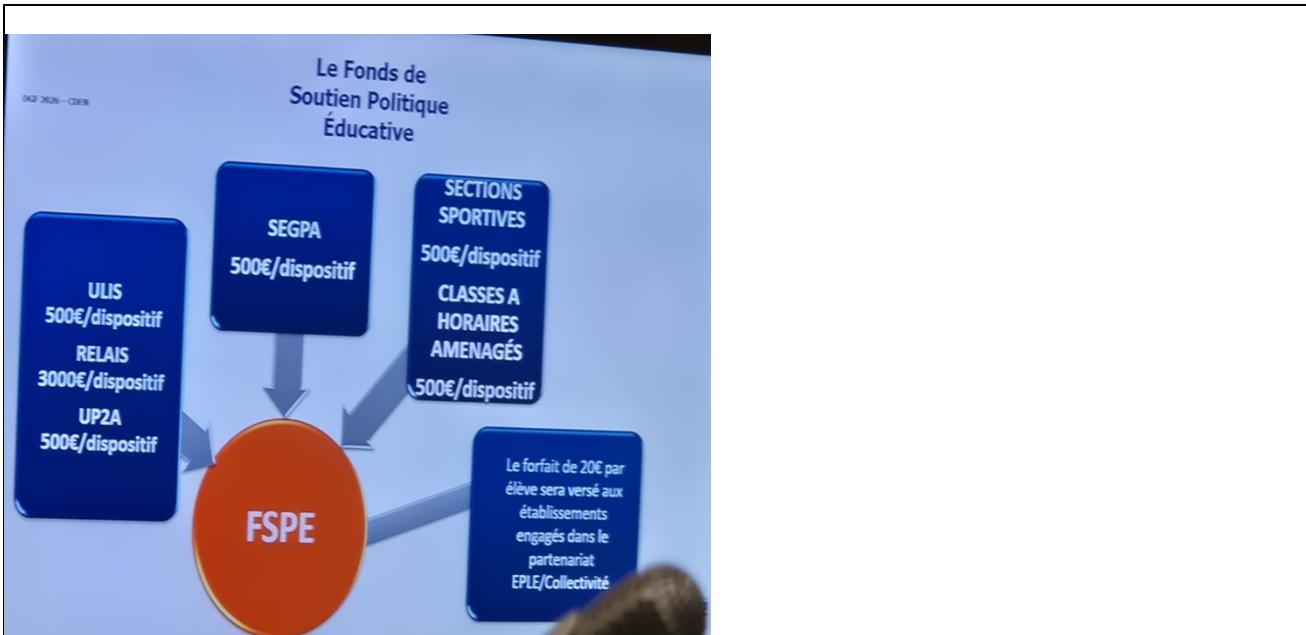
Objectif DGF

Assurer le fonctionnement courant

Utilisation de la DGF

Opérations de fonctionnement et de maintenance de premier niveau
Paiement des fluides
Contrats obligatoires
Autres dépenses courantes

CDEN 27 / 2025



On a fait le choix de maintenir le fond de soutien pour les politiques éducatives, peut-être pour la dernière année. = 743 000 euros.

Forfait de 20 euros par élèves versé dans les ETB qui sont engagés dans le travail avec le DPT.

Maintenu tous les dispositifs segpa...

FSU : nous à la FSU on est très attachés au cadre réglementaire, la situation dans nos ETB est que OUI le code de l'éducation prévoit, mais personne ne prend en charge le financement par exemple des photocopies, des papiers, du stylo, du tout petit matériel, du matériel en science. Tout ce petit matériel pédagogique dont on ne peut se passer, on n'a pas d'autres choix que de le faire financer sur la DGF car les crédits affectés par

l'État ne sont pas fléchés non plus sur ces questions-là. Un enseignant du 2d degré on ne lui a jamais acheté le moindre matériel. Si un enseignant ramène une ramette de papier on l'accuse de vol. Mais néanmoins quand on prend sur les DGF, quand la pression budgétaire. Tout ce qui pouvait être pris a été pris on fait comment ?

Mme Gauthier : dans la DGF, il y a 70 % fléchés viabilisation. Mais les 30 % restants c'est pour ça. C'est aujourd'hui le cas et c'est comme ça que c'est fait.

FO : je partage l'intervention de Mme Chandavoine. On le constate, on nous rationne sur les feutres. Parfois ça prend un aspect un peu mesquin... Et je ne parle pas du matériel fourni par les collègues eux-mêmes. Il faudrait clarifier et le dire : on nous dit qu'il n'y a plus de sous pour le papier, soit il y a cet argent qui est fléché et qui fait partie des 30 % mais dans ce cas il faut le dire officiellement aux principaux des collèges, on pourrait comme ça utiliser cet argent au lieu d'être rationnés comme si on était en totale pénurie. L'autre point c'est la question du chauffage dans les établissements comme au collège de Bourgheroulde et celui de Nonancourt. Nous avons formulé nos demandes dans les questions diverses et dans notre déclaration. Il n'est pas acceptable que les collègues soient malades à cause des températures de travail trop basses.

FO : par rapport à la DGF, jusqu'à maintenant on avait le tableau du répartition du fond de soutien à la politique éducative, c'est dommage car ça nous permet de voir avec les collègues dans les CA que ces fonds sont bien utilisés pour mettre en place les projets dont vous avez parlé. Or comme ils ne sont pas fléchés, les Secrétaire généraux sont obligés de recourir au fond de roulement. Au collège de Nonancourt, il faut reprendre sur d'autres budgets (prof de sport). En fait ça devient prioritaire, c'est bien pour ça que c'est fléché on ne le regrette pas. Il faudrait voir des ajustements. Est-ce que les distance pour les ETB ruraux sont assez prises en compte ? Le coût des transports devient faramineux. Pour aller à Paris, c'est 1000 euros pour un seul car. Il y a énormément de difficultés qui sont liés à l'augmentation des coûts (carburant, papier...). Dans mon collège on nous a dit qu'on a fait trop de photocopies, on n'en a pas fait plus, mais comme le papier augmente, on est arrivés au bout des crédits prévus sur la DGF.

CD27 : je suis d'accord avec vous sur un point, sur les coût des transports. On flèche sur la mobilité. Pour l'année prochaine on va faire une révision totale sur le natatoire. A Pont-Audemer, les collégiens vont à pied à la piscine et bénéficient du tarif com-com. Cormeilles n'est pas com-com alors qu'il leur faut utiliser le car. Ils doivent étudier d'autres crédits. On va faire l'étude de tous les tarifs des coûts de transports pour le natatoire. Là-dessus on va changer, il y a inégalité en fonction de la ruralité. C'est un énorme travail, et j'y travaille.

FSU : on voudrait des tableaux où figure par ETB pas seulement le montant global mais des informations détaillées. À ce sujet il me semble que vous avez évoqué que fond versé uniquement aux ETB qui avaient signé la convention. L'an passé 8 ETB ne l'ont pas signée. L'an passé sur les fluides, on avait parlé du montant du fond d'urgence.

Gauthier : 8 collèges ont sollicité le fond d'urgence (840k euros) pas seulement viabilisation, aussi pour restauration. Quant au détail de tous les dispositifs, on peut vous faire le tableau CLG par CLG, c'est pas un souci.

FO : Pour les ajustements, il y a tout de même eu 2 collèges, Jean Rostand et Routot qui ont eu des ajustements assez importants, est-il à craindre qu'il y ait d'autres ajustements ?

Gauthier : pour Routot, c'est la situation des nouveaux collèges : pendant 3 ans la viabilisation est prise en compte par le DPT car pas assez de recul. Donc ils ont eu double DGF. Jean Rostand s'explique par le fait qu'il y a eu un trop perçu de 44 000 euros. Il y avait eu une erreur dans le calcul de l'an passé. Le collège a été averti dès le mois de janvier. Dans le fond, une DGF est versée une seule fois. C'est en raison de ce trop perçu qu'on a été obligé de réajuster.

Vote / DGF

Les parents : Pour :

FO : explication de vote. Évidemment on souhaiterait qu'il y ait plus de moyens pour les collectivités aussi. On est satisfait qu'il n'y ait pas d'écrêtement cette année. Mais on ne peut pas se satisfaire de dotations qui laissent des situations compliquées et de pénurie dans les ETB.

Gauthier : chaque année, quand un ETB a eu des pbs en cours d'année, on a soutenu. On a toujours voté, les ETB savent que s'ils ont un souci, ils nous appellent et on ne va pas les laisser sans agent pour finir l'année (comme à Victor Hugo l'an passé).

Questions diverses :

Les 9 questions complémentaires envoyées par la FNEC ont été envoyées hors délai, elle seront étudiées au CSA du 11 décembre.

Questions FSU relèvent de l'académie, je ne vais pas y répondre.

Questions divers de la FNEC FP FO

1- La FNEC FP-FO27 demande que soit portée à la connaissance du CDEN la situation de la prise en charge des élèves en situation de handicap dans les établissements de l'Eure :

- a- le nombre d'AESH dans les écoles et les collèges publics de l'Eure (et leur équivalent en ETP) à la rentrée 2025.
- b- le nombre moyen d'enfants pris en charge par les AESH du 1^{er} comme du 2nd degré dans l'Eure à la rentrée 2025.
- c- le nombre d'AESH dans l'Eure et la quotité moyenne de service qu'ils assurent à la rentrée 2025.
- d- le nombre d'emplois d'AESH actuellement non pourvus
- e- le nombre d'élèves ayant reçu une notification MDPH à la rentrée 2025
- f- le nombre d'élèves ayant reçu une notification MDPH actuellement sans AESH =
- g- le nombre d'élèves qui attendent une place en établissement spécialisé à la rentrée 2025.

1) a. 1427 AESH au 1^{er} septembre pour l'équivalent de 845 ETP.

b. 2,6 / AESH

c. 63%

d. 4 (recrutement car pause méridienne + de sous)

e. 3601 élèves (2 degré confondus)

f. 213

g. environ 400, n'a pas le chiffre exact puisque les élèves établissements spécialisés ne sont pas forcément dans les CLG seule la MDPH pourrait vous donner chiffres exacts.

2- La FNEC FP-FO27 demande que soit portée à la connaissance du CDEN combien d'élèves et de classes de structures spécialisées ont été externalisées vers les établissements scolaires du 1^{er} et du second degré dans l'Eure ?

1^{er} deg : 6 UEMA, 3 DAR ; 1 EEA

3 en lycée dont 2 ds le même lyc 13 en clg

Les unités externalisées étant un transfert des classes des ESMS vers les locaux de l'Éducation Nationale, ce sont autant de places physiques disponibles dans les locaux des ESMS.

Est-ce que l'ARS est autorisée à financer la création de nouvelles équipes dans les locaux des ESMS avec équipe éducative et thérapeutique et des enseignants spécialisés pour les élèves en attente d'ESMS actuellement scolarisés dans les classes dites « ordinaires » et en attente de place en ESMS ?

2. Dans le 1^{er} degré 6 unités UEMA (maternelle autiste) 3 DAR (dont 1 financé par l'état) ; 1 UEAA (autiste élémentaire).

3 dispositifs en lycée, dont 2 sur un même lycée, 13 en CLG.

3- La FNEC FP-FO27 demande dans combien de collège de l'Eure subsiste l'organisation en groupe de besoin en 6^e et 5^e à cette rentrée.

3. Nous ne faisons pas d'enquête à ce titre là, c'est de la pleine autonomie des EPLE. Je sais que nous les avons financés, après c'est leur autonomie. Ils nous disent quand ils veulent bien le dire dans le cadre du dialogue de gestion.

**4- La FNEC FP-FO27 demande dans combien de collèges de l'Eure le « renforcement » prévu en 4ème et 3ème par la ministre Élisabeth Borne est-il mis en place.
autonomie des eple , n'en sait rien, pas de retour,**

4. Pleine autonomie aux EPLE. Pas d'enquête, pas vocation à surcharger les chefs d'établissement et directeurs d'écoles d'enquêtes diverses et variées. Pas de vision exhaustive.

5- La FNEC FP-FO 27 demande que soient communiqués aux membres du CDEN les montants alloués aux différents collèges de l'Eure dans le cadre du Fonds de soutien à la politique éducative.

5. 20 euros par élèves pour les signataires (52 sur 55 ; Val de Reuil Allais, Corneille Neubourg, Vaudreuil).

6- La FNEC FP-FO de l'Eure demande que soit précisée la source de financement des sommes du budget des collèges consacrées aux crédits pédagogiques.

6. La source de financement c'est pour des dépenses facultatives non contraintes ; majoritairement du forfait 20€ mais vient aussi dans les clefs du calcul de la DGF.

7- La FNEC FP-FO27 demande au Conseil départemental de l'Eure que soient installées en urgence des salles préfabriquées au collège de Nonancourt pour pallier au manque de 5 salles de classes. La salle de technologie, ainsi que la salle du foyer ont été condamnées à cause des moisissures qui s'y sont développées. Les salles des préfabriquées n'ont pas été réparées suite à l'orage de juin 2025. La salle de musique n'est pas isolée phoniquement ce qui a des conséquences sur la santé des enseignants qui travaillent à proximité, y compris à l'étage inférieur.

7. Les préfabriqués ne seront pas réparés car vetusté + dégâts de la tempête. Une fois que toutes les salles seront remises en état ; grosse intervention lessivage + peinture (4k euros) et après autres travaux que nous ne pouvons faire qu'en dehors de la salle de chauffe. Concernant la salle de musique, et vu avec la proviseure adjointe, elle peut être mise dans la salle 16 car sert de réserve et de salle de repos des agents.

8- La FNEC FP-FO27 demande au Conseil départemental de l'Eure que soient communiqués aux personnels concernés les résultats de l'analyse bactériologique qu'il a réalisée dans la salle de technologie du collège de Nonancourt. Les personnels sont très inquiets à leur sujet.

8. les analyses bactériologiques ont été réalisées, suite à échange : aucun taux réglementaire des valeurs seuil n'existe. On a fait des relevés, on fait quand même des travaux, mais aujourd'hui il n'y a aucun seuil réglementaire.

Pour l'UNSA :

Combien de personnels manquent ?

Bien en peine de répondre. La rentrée s'est bien passée, nominations beaucoup plus rapides ; on a jamais eu aussi peu de postes vacants. Incapable de dire combien d'enseignants manquent CLG / LYC ; beaucoup mieux que les dernières années.

Le taux de remplacement 2d degré ; pas de notre niveau. 91 % dans 1^{er} degré ; on a aussi une brigade à 11.57 contre 10.2 au national.

Dispositif Phare. M. Marchand : 100 % des ETB sont au niveau 1 depuis 2 ans.

Retour des analyses des questionnaires élèves : ne passe pas du tout par nous. Nous on a aucune visibilité là-dessus. C'est les EPLE, parfois vous savez plus que nous.

Gauthier : les crédits réglementaires sont votés en CAEN, en mars ou avril, montants pas stabilisés, mais au vu des effectifs des CLG privés, les effectifs seront à la baisse.

FO : je vous remercie pour ces réponses et leur précision. Mais on avait une question à laquelle vous n'avez pas répondu. L'ARS est-elle autorisée à financer la création de nouvelles équipes en ESMS ?

Dasen : je croyais avoir répondu, je sais pas quelle est la compétence des ARS. C'est eux qui financent, je ne sais pas, je ne suis pas ARS.

FO : pourquoi cette date tardive du CDEN ?

Dasen : j'attendais un secrétaire général. Après ce n'est qu'un bilan.